

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ D'ENTRELACS

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité d'Entrelacs, tenue à la salle du conseil, au centre communautaire, au 2351, chemin d'Entrelacs à Entrelacs, le mercredi 27 novembre 2013.

1- Ouverture de l'assemblée à 18 h 50

Les membres du conseil présents sont madame Diane Nadeau, messieurs Christin DuBois, Gilles Delamirande, Richard Houde, Jacques Pellerin et Sylvain Riopel, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Sylvain Breton.

Madame Ginette Brisebois, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Tous les membres du conseil ont renoncé à l'avis de convocation écrite, normalement émise lors d'une assemblée extraordinaire, et prendront en considération les sujets suivants :

- 1- Ouverture de l'assemblée;
- 2- Avis de motion;
- 3- Questions du public limitées aux points à l'ordre du jour;
- 4- Clôture de l'assemblée.

2- Avis de motion

Monsieur Richard Houde donne avis de motion que, lors de l'assemblée extraordinaire qui aura lieu le vendredi 13 décembre 2013 à 19 h, il présentera pour adoption le règlement 2013-490 sur les taux de taxes foncières, des compensations, d'imposition pour l'exercice financier 2014 et sur les conditions de perception.

3- Questions du public limitées aux points à l'ordre du jour

Aucune question.

4- Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le maire déclare l'assemblée close à 19 h.

Sylvain Breton,
Maire

Ginette Brisebois,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Personne n'assistait à l'assemblée.